


Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Appel à projets
« Elaboration de trames vertes et bleues urbaines
et valorisation de friches »

Fiches des lauréats



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Sommaire

Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise	4
<i>Elaboration de trames vertes et bleues urbaines : Concept, Objet AVB et Projets</i>	
Seine Aval	7
<i>Corridor de la Ferme de la Haye et plaine de Bouafle</i>	
Vallée de l'Orge Aval	10
<i>Elaboration d'un plan de gestion pour la vallée de l'Orge aval – Trame Verte et Bleue en milieu urbain et périurbain</i>	
Département de la Seine-Saint-Denis	13
<i>La trame verte et bleue en Seine-Saint-Denis : de la réalité scientifique aux déclinaisons opérationnelles</i>	
SCoT du Pays de Lorient	18
<i>Appliquer le SCOT du Pays de Lorient en intégrant la nature dans la ville verte et dense - Vers une prise en charge par les PLU et les opérations d'aménagement</i>	
Roubaix	21
<i>Roubaix, corridor écologique Ouest</i>	
Lyon	23
<i>Liaisons vertes et quartier nature - Lyon 5^e/ 9^e arrondissements</i>	
Ville de Fontaine	25
<i>Trame verte et bleue participative</i>	
Immobilière 3 F	27
<i>« Nature en Ville » : Renforcement des continuités écologiques et médiation auprès des habitants dans un ensemble d'habitat social</i>	
Saint-Orens de Gameville	32
<i>Mesurer la fonctionnalité de deux trames vertes en milieu périurbain et définir des actions favorisant leur connectivité</i>	
Montpellier	35
<i>Mise en œuvre de continuités biologiques sur la frange sud-est de Montpellier</i>	
Argentan	39
<i>La remise en état de la friche du Clos Menou : la mise en valeur d'un cœur de nature au sein de la trame verte et bleue d'Argentan</i>	
Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne	42

*Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes
et bleues urbaines et valorisation de friches*

Actions en faveur de la biodiversité aux lacs de l'Essonne.....

Le jardin planétaire

Eau de Paris48

Au fil de l'eau, vers une trame verte et bleue pour Eau de Paris

Saintes.....51

Des partenaires pour tisser un réseau de biodiversité

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération

Strasbourgeoise

Région Alsace

Type d'entité	Association (ADEUS) http://www.adeus.org/
----------------------	---

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>Elaboration de trames vertes et bleues urbaines : Concept, Objet AVB et Projets</i>
Coût et montage financier	130 390 € (62% Etat-Région-Département, 38% MEDDE)
Calendrier	2012

Résumé du projet et des résultats obtenus	<p>Lien vers le projet : http://www.adeus.org/productions/fiches-trame-verte-et-bleue-1</p> <p>La région de Strasbourg se situe au milieu de la continuité écologique du cours d'eau de la Bruche. Seul corridor à enjeu urbain du département, c'est l'un des rares axes transversaux en Alsace permettant des liaisons montagne-plaine ouest/est, depuis les Vosges jusqu'au Rhin.</p> <p>Par ailleurs et au-delà de limiter la consommation foncière, la métropole devra aussi répondre à une demande nouvelle et accrue de nature de proximité, en lien avec des modes de vie qui évoluent.</p> <p>Ainsi il apparaît essentiel de changer les façons d'appréhender la trame verte et bleue (TVB) en milieu urbain, et la rendre visible, lisible et appropriable par tous.</p> <p>Pour répondre à ces enjeux, l'ADEUS propose l'approche de l'armature verte et bleue (AVB) pour construire une métropole durable, dont la TVB constitue la base. Coordonnée dans une vision commune et intégrative, elle cherche à organiser une mise en œuvre cohérente de la TVB via un patchwork de projets et à rendre possible la construction d'une stratégie d'acteurs.</p> <p>C'est dans cette perspective que l'ADEUS a répondu à l'appel à projet du Ministère de l'Ecologie, en présentant une synthèse de la démarche et des projets dans lesquels elle a expérimenté ce nouvel outil d'armature verte et bleue.</p>
Fonctions principales	<p>Cadre de vie et aménagement urbain/Écologique : L'armature verte et bleue (AVB) est une conception plus large que la trame verte et bleue (TVB) et comprend tous les " services écosystémiques " rendus par ces espaces : environnementaux (climat et inondations...), économiques (production agricole, pollinisation...) et sociaux (paysager, cadre de vie...). La fonction principale de ce concept est de donner à voir une structuration du territoire à partir des espaces naturels et de repositionner les ressources naturelles au cœur des débats sur</p>

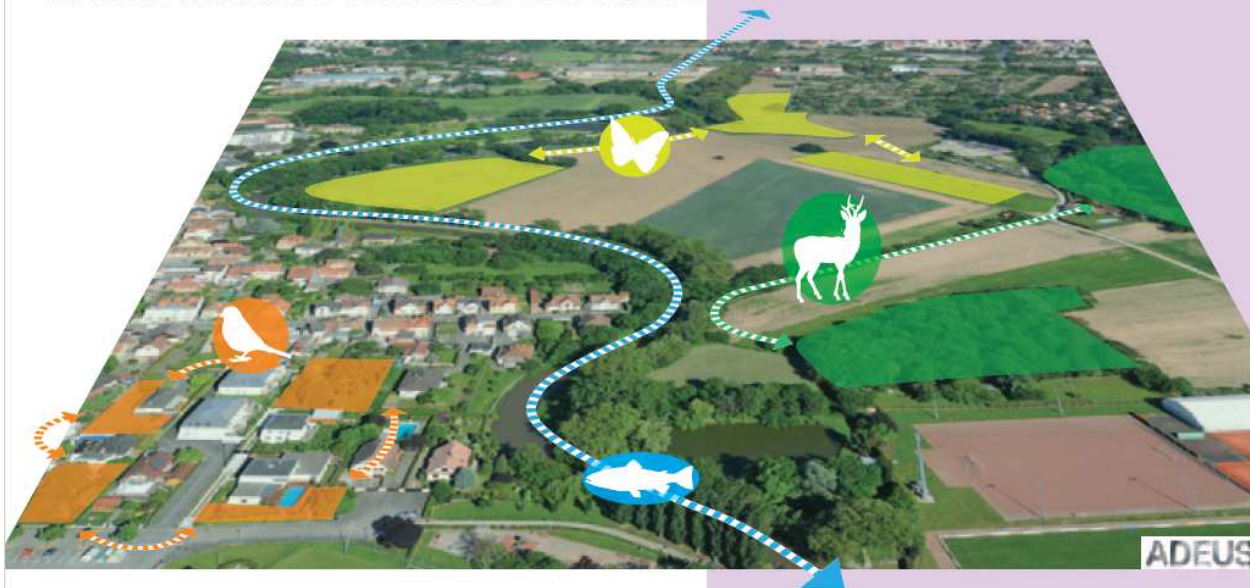
Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	l'organisation urbaine.
Autres fonctions concernées par la TVB	Sensibilisation : élaborer une plaquette pédagogique interactive pour les partenaires de l'ADEUS
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	Méthodes : Discussions partenariales, Cartographies reproductibles

Acteurs concernés	Acteurs concernés par les travaux : Etat, Conseil régional, Conseil général, SCoTs, Intercommunalités Acteurs contactés pour le projet : Scots, CUS, CC Molsheim-Mutzig, Associations naturalistes, Universitaires, Fédérations chasse et pêche, Chambre d'agriculture, DDT, DREAL, CAUE, Associations locales (apiculture, PNU Ill-Bruche)
Echelle territoriale	Mettre en œuvre la TVB dans les Scot, les PLU et les projets d'aménagement
Éléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)	<ul style="list-style-type: none"> - Un véritable besoin d'acculturation de l'ensemble des acteurs - Une opportunité de construction d'un projet commun pour des acteurs qui n'ont pas pour habitude de travailler ensemble. - Un besoin émergent d'outils pré-opérationnels traduisant des solutions d'aménagement pour décliner la stratégie d'ensemble (documents cadres) jusqu'à la parcelle (taux de végétal, largeur du corridor, type d'espèces...). - Une grande partie des espaces concernés par l'élaboration de la TVB situés sur des terrains privés. Comment accompagner l'initiative privée et la dynamique citoyenne ?

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

⇒ SAVOIR IDENTIFIER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



⇒ RENDRE LISIBLE LA MULTIFONCTIONNALITÉ



Illustration extraite des travaux sur l'Armature verte et bleue

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Seine Aval

Région Ile de France

Référents dans le programme	Marion PETITHOMME, Chef de projet Seine Park Amélie ROLET, Chargé de mission développement durable
Type d'entité	Etablissement public d'aménagement (EPAMSA)

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>Corridor de la Ferme de la Haye et plaine de Bouafle</i>
Coût et montage financier	<i>151 158.86 € TTC (67% EPAMSA-OIN, 33% DRIEE)</i>
Calendrier	<i>2012-2013</i>

Résumé du projet et des résultats obtenus	<p>Le projet, lauréat de l'appel à projet « trames vertes et bleues et valorisations de friches », se situe sur le territoire de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Seine Aval, dans le département des Yvelines (78). Piloté par l'Etablissement Public d'Aménagement du Mantois (EPAMSA), il s'intègre dans une démarche globale de valorisation écologique et paysagère de Seine Aval portée par l'EPAMSA sous le nom de « Seine Park ». L'objectif de cette démarche est la mise en œuvre à grande échelle de la trame verte et bleue.</p> <p>Le site, situé entre les usines Renault de Flins-sur-Seine et la zone urbaine des Mureaux, constitue une véritable coupure d'urbanisation et l'axe d'un corridor écologique nord/sud reliant la Seine aux massifs boisés des coteaux de Bouafle et d'Ecquevilly.</p> <p>A l'époque de la candidature, ce secteur entrait dans une phase de mutation majeure sous l'impulsion de la Lyonnaise des Eaux. La société souhaitait en effet à court terme réaliser un aménagement écologique sur son site de production d'eau potable de 128 ha, laissé en friche et situé en plein cœur de cette trame verte. Souhaitant que cette initiative ait un effet levier et soit en cohérence avec le territoire qui l'entoure, l'EPAMSA a souhaité construire un partenariat avec cette entreprise privée en l'élargissant aux autres acteurs locaux et porteurs de projets que sont les collectivités de Bouafle, Ecquevilly, Flins-sur-Seine, Les Mureaux et l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France. Le Syndicat Mixte d'Aménagement des Berges de Seine et Oise (SMSO) a d'ores et déjà identifié les enjeux écologiques et de stabilité des berges, il est également un acteur porteur de projet sur ce territoire.</p> <p>Les partenaires de ce projet souhaitaient que les différents espaces naturels ou en friches qu'ils administrent puissent être mis en cohérence afin de constituer une véritable trame verte et bleue préservée pour sa valeur paysagère et écologique, mais aussi comme un élément du cadre de vie.</p>
--	---

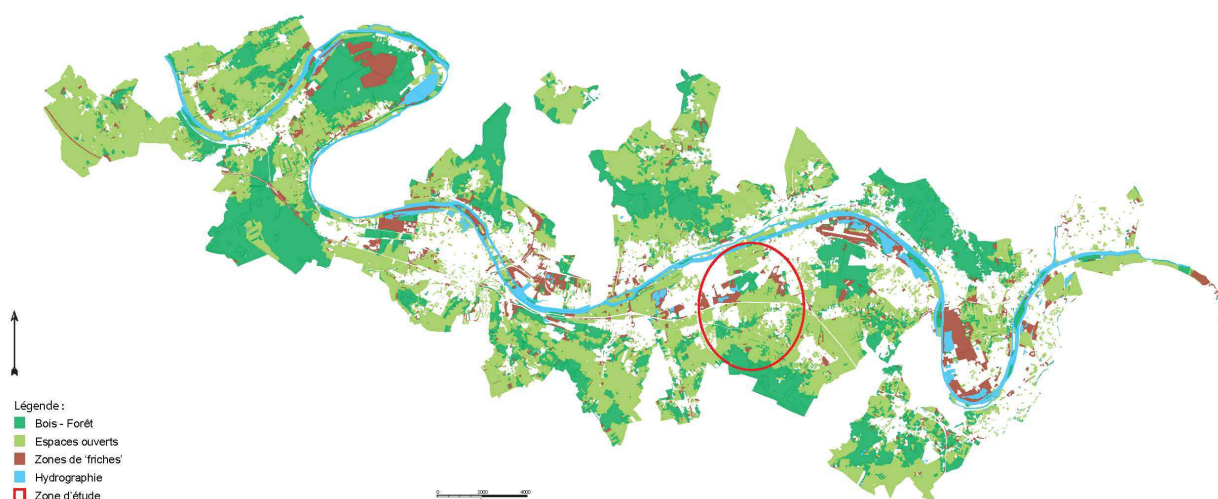
Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	<p>Lancée début mars 2012, l'étude a permis de définir des actions permettant de donner corps à la trame verte et bleue. Cette étude a notamment permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'étudier l'ensemble des inventaires déjà réalisés, ou en cours de réalisation, pour identifier précisément les différents corridors écologiques, - D'élaborer un projet écologique et paysager partagé et global sur le site, intégrant les différents projets portés par chaque partenaire, - D'élaborer d'un plan d'actions détaillé et chiffré pour le mettre en œuvre, notamment pour lever les points de blocage ou de rupture de la trame verte et bleue - D'apporter une assistance, une expertise écologique, des modes opératoires et une aide à la recherche de financements aux différents maîtres d'ouvrages qui portent des projets sur ce grand secteur (création de haies en milieu agricole, préconisation de mode de gestion en milieu de friches, proposition de palettes végétales indigènes, génie écologique propice au développement des espèces remarquables...) - D'étudier les solutions de cohabitation entre ouverture au public et préservation des écosystèmes, notamment en proposant un réseau de cheminements doux créant un lieu coteau/Seine et est/ouest, pour créer des usages et une appropriation de cet espace naturel
Fonctions principales	<p>Ecologique : préservation de la ressource en eau, intensification de la richesse écologique</p> <p>Economique : préservation de la ressource agricole et développement de circuits courts agricoles</p>
Autres fonctions concernées par la TVB	<p>Attractivité : amélioration du cadre de vie, développement des loisirs de nature</p>
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	<p>Sociale : étude de définition des solutions de mise en compatibilité de l'ouverture au public du site de la Lyonnaise des Eaux et de préservation des écosystèmes</p> <p>Image : étude de composition urbaine et paysagère pour définir la stratégie Seine Park visant à faire du paysage le moteur de l'attractivité du territoire</p>

Acteurs concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Lyonnaise des Eaux - Ville de Bouafle - Ville d'Ecquevilly - Ville de Flins-sur-Seine - Ville des Mureaux - Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France - Syndicat Mixte d'Aménagement des Berges de Seine et Oise
--------------------------	---

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	- Association pour le développement d'une agriculture durable en Seine Aval
Echelle territoriale	Démarche globale de valorisation écologique et paysagère du territoire "Seine Park", à une échelle large et en cohérence avec le SDRIF (corridor identifié dans une trame à préserver) Mise en cohérence de divers projets sur le corridor
Eléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)	<p>Ce travail partenarial s'est déroulé de mars 2012 jusqu'à fin 2013, mais il continu de vivre à travers la démarche Seine Park initiée par l'EPAMSA. En effet, l'EPAMSA a lancé un second marché Seine Park fin 2013, pour une durée de 2 ans, permettant aux porteurs de projet de bénéficier d'une assistance dans le montage opérationnel de leur projet. Ainsi, le plan d'action défini grâce à l'étude « Corridor de la ferme de la Haye/Plaine de Bouafle », continu de bénéficier d'un appui dans le montage opérationnel des projets sur demande des maîtres d'ouvrage.</p> <p>Le travail partenarial mouvementé par les élections municipales et soucis budgétaires de chaque partenaire a connu une perte de vitesse en cours d'étude, mais a repris son souffle lors de la réunion de restitution. En effet, la ville de Bouafle a souhaité à la suite de cette réunion se lancer dans un projet de cheminement piéton et la Communauté d'Agglomération Seine et Vexin, créée en décembre 2013 (donc inexistante au lancement de l'étude), a souhaité bénéficier d'une présentation de cette étude le 9 septembre 2014 pour éventuellement mettre en œuvre certaines mesures du plan d'action.</p>



Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Vallée de l'Orge Aval

Région Ile-de-France

Référents dans le programme	Sylvain TANGUY, Vice-président du Syndicat de l'Orge Angélique MEYNIER, Chargée d'études Plan de gestion, Biodiversité et Agriculture
Type d'entité	Syndicat mixte (Syndicat de l'Orge)

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>Elaboration d'un plan de gestion pour la vallée de l'Orge aval – Trame Verte et Bleue en milieu urbain et périurbain</i>
Coût et montage financier	287 009,55 € (17% MEDDE)
Calendrier	2010-2013

Résumé du projet et des résultats obtenus	<p>Le plan de gestion de la vallée de l'Orge aval concerne le fond de vallée de la rivière Orge, d'Arpajon à Athis-Mons soit 200 ha en propriété propre (Nord Essonne). L'objectif est de reconstituer une véritable continuité écologique, support d'activités de loisirs et de modes de déplacements doux. Il s'agit d'avoir une gestion cohérente et optimisée permettant de concilier la Nature et la Ville.</p> <p>Le projet, lancé en avril 2010 s'est achevé en décembre 2013 avec la rédaction et validation d'un plan de gestion en 3 tomes par les élus (2014-2018) ainsi que d'un guide de gestion des espaces naturels.</p> <p>Au regard de cette première année de mise en œuvre, de nombreuses actions de gestion ou travaux ont été réalisés en faveur de la Trame Verte et Bleue (restauration de mare, abaissement d'ouvrages hydrauliques, plantation d'une haie vive, mise en place de prairies de fauche, entretien de ripisylve etc.). La sensibilisation des usagers sera accentuée au travers de la mise en place de panneaux pédagogiques en 2015.</p> <p>Cette dynamique est à poursuivre et à améliorer dans les années à venir. Il conviendra de notamment trouver des éléments de réponse aux problèmes rencontrés par la régie mais aussi de trouver des leviers d'actions sur les parcelles privées et territoires communaux (documents d'urbanisme et gestion).</p> <p>De nombreux suivis sont également en place et de nouveaux seront développés afin d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion et travaux engagés, pour une réorientation éventuelle. Une évaluation de la qualité des habitats naturels sera également lancée.</p>
Fonctions principales	Ecologique : gestion cohérente de la biodiversité à différentes échelles, préservation, restauration et remise en continuité des espaces naturels

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	fragmentés.
Autres fonctions concernées par la TVB	<p>Gestion des risques inondation</p> <p>Amélioration du cadre de vie</p> <p>Attractivité : valorisation du territoire</p> <p>Récréative : préservation du caractère récréatif de ces espaces</p> <p>Agriculture : gestion par pâturage, mise en place de prairies de fauche, conservation de parcelles cultivées et des jardins familiaux ou partagés</p>
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	<p>Le Syndicat de l'Orge a déjà tiré parti des impératifs hydrauliques pour affirmer le fond de vallée comme une coulée verte urbaine : nécessité de gérer les conflits d'usages entre les fonctions récréative et écologique (zonage des espaces dédiés aux usages).</p> <p>La cartographie des habitats naturels, des continuités écologiques et des points de rupture selon une méthode de modélisation intégrant données, approches et acteurs, peut révéler d'autres enjeux.</p>

Acteurs concernés	<ul style="list-style-type: none"> -Syndicat de l'Orge : propriétaire de 300 ha de terrains surtout inondables dont 245 classés en ENS. -Bureaux d'études: cartographie des habitats naturels et étude paysagère. -Commission consultative « Ecologie et Paysage » des services publics (élus, ONEMA, DDT, fédé pêche, Syndicat de rivière, associations environnementalistes, partenaires financiers...) : prise en compte des usages lors des nouveaux projets d'aménagement -Partenariats : MNHN, Conservatoire botanique, NatureParif', autres collectivités sur le territoire.
Echelle territoriale	<ul style="list-style-type: none"> -Région (SRCE) : vallée de l'Orge maillon stratégique -Département : préservation et gestion des 245 ha d'ENS -Intercos et communes : recherche de cohérence des actions avec leurs projets et intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme -PPRi de l'Orge (2015) - Vallée de l'Orge (parcelles en propriété propre)
Eléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)	<p>Facteurs de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - propriété foncière et équipes de gestion en régie - volonté politique des élus en interne et soutien de la direction -un poste de chargé d'étude au sein de la collectivité pour l'élaboration, l'animation et le suivi - de nombreuses études existantes et des outils (SIG) - des financements (appel à projets et Conseil Général de l'Essonne) - prise en compte des enjeux sociaux (usages) - travail en transversalité interservices dans la collectivité - communication

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Difficultés :

- Schéma Régional de Cohérence Ecologique non défini lors du diagnostic
- Manque de référentiel méthodologique pour l'élaboration de la TVB
- Une sensibilisation importante des agents de la collectivité et des élus à mettre en place pour la compréhension des objectifs et pour sortir des « habitudes quotidiennes » (chronophage mais constructif)
- Adaptation de la planification aux imprévus et diverses contraintes
- Limites de compétences sur les territoires communaux et les parcelles privées (travail à mettre en place)

Lancement en 2014 de la mise en œuvre du plan de gestion de la vallée de l'Orge aval. Publication prévue en janvier 2015 d'un bilan des activités réalisées en 2014.

Rédaction d'un plan de gestion pour les affluents de l'Orge aval en cours ainsi que d'un plan d'orientation pour la Charmoise, en cours (validation prévue fin 2015). Ce sont les ramifications transversales de l'Orge pour la Trame Verte et Bleue.



Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Département de la Seine-Saint-Denis

Région Ile-de-France

Référents dans le programme	Laura ALBARIC, Chargée d'études à l'Observatoire Départemental de Biodiversité Urbaine (ODBU) Gaëlle STOTZENBACH, Cheffe de Service des Politiques Environnementales et de la Biodiversité
Type d'entité	Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Direction de la Nature des Paysages et de la Biodiversité

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>La trame verte et bleue en Seine-Saint-Denis : de la réalité scientifique aux déclinaisons opérationnelles</i>
Coût et montage financier	100 000 € (50% Conseil général de la Seine-Saint-Denis, 50% MEDDE)
Calendrier	2012-2014

Résumé du projet et des résultats obtenus	<p>Résumé :</p> <p>La Seine-Saint-Denis présente des espaces naturels insoupçonnés, riches en biodiversité. Il est aussi très fortement urbanisé et son territoire est très morcelé entre ces pôles de nature. Par conséquent, le Département fait de la mise en place de la trame verte et bleue – des circulations entre grands espaces verts dédiées aux espèces de la faune et de la flore – un enjeu majeur, afin de préserver sa biodiversité urbaine et assurer le bien-être des habitants. Le projet départemental a eu pour ambition de toucher l'ensemble des acteurs du territoire par des actions allant du scientifique à l'opérationnel. Dans l'approche développée, la mise en place de la trame ne s'est pas résumée à la création d'un maillage vert et bleu entre les pôles de nature. Il s'agissait de définir la trame verte et bleue départementale et de partager ce nouveau concept avec les acteurs du territoire, en le rendant compréhensible et opérationnel. Des aménagements ou des mesures de gestion ont ainsi été proposés afin que cette trame soit fonctionnelle, à la fois pour les espèces, pour la dynamique des écosystèmes et pour les hommes...</p> <p>Le projet présenté par le Département de la Seine-Saint-Denis et le Muséum National d'Histoire Naturelle, a deux objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- définir et comprendre le fonctionnement de la trame verte et bleue (TVB) en Seine-Saint-Denis sur la base d'un modèle scientifique de connectivités floristiques développé par le MNHN, afin d'identifier les secteurs où agir en priorité ;- concevoir des outils d'accompagnement et de sensibilisation des acteurs du territoire pour partager le concept et faciliter l'évolution des pratiques pour sa préservation, afin, à terme, de pouvoir déployer ces
--	---

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

outils auprès des gestionnaires acteurs de la TVB départementale.

Résultats :

Du modèle de connectivité floristique à la définition de l'enveloppe trame verte et bleue départementale

Les chercheurs du MNHN ont travaillé à identifier comment fonctionnent les connectivités écologiques sur le territoire très urbanisé de la Seine-Saint-Denis, en se fondant sur la dispersion des espèces végétales entre les îlots herbacés peu ou pas gérés cartographiés par télédétection. L'article "Évaluation de la connectivité floristique en Seine-Saint-Denis" (Plattner et al. 2014) issu de cette étude décrit précisément l'étude que le MNHN a menée et les résultats obtenus. C'est sur la base de ce modèle, couplé aux données issues du SRCE (Schéma régional de cohérence écologique de la Région Île-de-France) et aux sites de la Seine-Saint-Denis à caractère naturel et à forte valeur écologique (cartographie des habitats du CBNBP), qu'un travail de définition d'une enveloppe optimale pour la TVB en Seine-Saint-Denis a été entrepris.

Il s'agissait d'identifier les tissus urbains les plus perméables d'un point de vue écologique, c'est-à-dire les supports de déplacement des espèces. Certaines empruntent des voies linéaires (corridors, liaisons), d'autres se déplacent par pas japonais.

Le modèle du MNHN a été déterminant dans la compréhension du fait qu'en milieu urbain dense, il n'est pas uniquement question de corridors et de liaisons, mais bien de la capacité du tissu urbain à faciliter les déplacements des espèces. C'est ce que l'on appelle la perméabilité écologique du tissu urbain. L'enveloppe ainsi produite est volontairement large, car en milieu urbain dense et en mutation, la présence de tout espace vert entre les réservoirs est, en soi, un enjeu.

L'accompagnement des acteurs, gestionnaires d'espaces verts

Les services départementaux ont souhaité être le plus démonstratif et opérationnel possible sur le sujet de la trame verte et bleue, très abstrait pour de nombreux acteurs.

Le projet départemental s'est intéressé à l'évolution des pratiques de gestion. Pour ce faire, les services départementaux ont voulu bien identifier les besoins et les attentes de différents gestionnaires, pour les accompagner le plus efficacement possible dans l'évolution de leurs pratiques. Les objectifs de cet accompagnement, pour une évolution des pratiques de gestion, ont donc été de :

- développer des outils pour sensibiliser les différents acteurs territoriaux et les citoyens à la biodiversité qui les entoure et aux enjeux liés aux connectivités du paysage, pour les amener à jouer un rôle dans l'amélioration de la trame verte et bleue ;
- mettre en œuvre ces outils sur des sites pilotes identifiés comme secteurs-clés de la déclinaison de la trame verte et bleue urbaine sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.

Cinq sites dits "pilotes" ont été sélectionnés afin de rendre compte de ce qui était réellement possible de faire pour améliorer le déplacement

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	<p>des espèces en ville.</p> <p>La sélection de ces sites pilotes s'est faite de façon à travailler avec des acteurs « types » dont le rôle était pressenti comme majeur pour le maintien de la trame verte et bleue sur notre territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les gestionnaires de voirie (Site pilote : le Chemin des Parcs, CG93), - les bailleurs sociaux, qui gèrent un parc très important en Seine-Saint-Denis (environ 189 000 logements), et les habitants, (Site pilote : le quartier du Moulin Neuf à Stains, Immobilière 3F) - les gestionnaires de zones d'activité qui gèrent au quotidien des surfaces d'espaces verts très importantes (de grandes zones d'activité sont, par ailleurs, présentes au nord-est du territoire, à proximité de l'arc vert de la Seine-Saint-Denis), ainsi que les salariés travaillant sur ce site (Site pilote : le Parc d'affaire Paris Nord 2) - les services aménagement des villes qui travaillent sur le devenir des friches (Sites pilotes : l'ancienne gare de déportation de la ville de Bobigny, le réseau de friches sur la communauté d'agglomération de Plaine Commune). <p>À l'issue de ce projet, les résultats ont permis de créer un outil de mesure des connectivités du paysage standardisé, validé et applicable à tout autre territoire urbanisé, mais également une analyse territoriale des enjeux et donc une enveloppe fonctionnelle de la TVB en Seine-Saint-Denis. Enfin, la production d'un ensemble d'outils opérationnels – disponibles en ligne sur le site Internet des parcs départementaux (http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr), dans l'onglet «Ressources pour les professionnels» –, adaptés à tous les acteurs du territoire, sous forme de guides, fiches, formations et actions de sensibilisation, va permettre d'accompagner tous les usagers et gestionnaire de la Seine-Saint-Denis.</p> <p>L'impulsion ainsi lancée va permettre de continuer le travail engagé sur la TVB, notamment le développement d'actions de communication et d'accompagnement en direction des collectivités et gestionnaires du territoire de la Seine-Saint-Denis, pour la déclinaison de leur trame verte et bleue à une échelle plus locale.</p>
Fonctions principales	<p>Ecologique : Déterminer le fonctionnement en ville de la TVB et restaurer une TVB fonctionnelle pour la biodiversité et valoriser les services écosystémiques</p> <p>Cadre de vie-sociale : améliorer la qualité de vie des habitants</p>
Autres fonctions concernées par la TVB	<p>Sensibilisation : actions innovantes de médiation pour l'appropriation des enjeux par les acteurs, développement d'une ingénierie pour aider les porteurs de projets (publics et privés) à mieux intégrer la biodiversité dans leurs projets (aménagement et gestion)</p>
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	<p>L'action, menée sur 5 sites pilotes, mêle des approches écologiques, paysagères, urbanistiques et sociologiques : elle permet de fournir une</p>

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	méthodologie scientifique et des outils opérationnels pour restaurer une TVB qui préserve la biodiversité urbaine et le bien-être des citoyens
--	--

Acteurs concernés	<p>Département de la Seine-Saint-Denis : pilotage du projet, suivi et animation sur les sites pilotes, analyse territoriale de la TVB, création des outils d'accompagnement pour les gestionnaires et les usagers.</p> <p>Partenariat scientifique MNHN pour créer et valider le modèle de connectivité et de dispersion en Seine-Saint-Denis.</p> <p>Partenaires sur les sites pilotes : Plaine Commune, Immobilière 3F, la ville de Stains, Paris Nord 2, le Lycée technique Fénelon, la ville de Bobigny.</p> <p>Concertation multi acteurs pour élaborer des outils de mise en œuvre sur les zones à enjeux : association "le Sens de l'Humus", la Société Régionale d'Horticulture de Montreuil (SRHM), le bureau d'étude Ecoter, le Conservatoire botanique du Bassin Parisien, l'association Etudes et Chantiers.</p>
Echelle territoriale	<p>Travail mené sur la base des orientations du Grenelle, de la SNB et du SRCE d'Ile-de-France.</p> <p>Présentation des résultats de l'étude à l'ensemble des collectivités infra via le réseau de l'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine.</p> <p>Accompagnement des collectivités infra pour leur déclinaison locale de la TVB et participation aux comités de pilotage et comités techniques de ces études.</p> <p>Enjeux liés aux mutations importantes du territoire dans le cadre du Grand Paris. Présence de nombreuses friches industrielles et projets d'EcoQuartiers.</p>
Éléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)	<p>Partenariat scientifique robuste avec le MNHN pour répondre à la définition de TVB au sens du Grenelle (fonctionnement écologique).</p> <p>Grande motivation et mobilisation des acteurs référents sur les sites pilotes.</p> <p>Utiliser les notions de services écosystémiques pour expliciter le concept de TVB auprès des gestionnaires, habitants et salariés.</p> <p>Valoriser les actions menées sur les sites pilotes et auprès des usagers, habitants et salariés.</p> <p>Forte mobilisation des agents départementaux pour animer le travail autour de la TVB.</p> <p>S'appuyer sur le tissu associatif local pour diffuser les savoirs.</p>

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches



Le Chemin des Parcs sur la RD 40, un projet départemental visant à créer un réseau écologique de liaisons douces reliant les espaces verts de Seine-Saint-Denis, ©CG93 -2012.

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

SCoT du Pays de Lorient

Région Bretagne

Référents dans le programme	Gérard CABROL, Vice-président du syndicat mixte de SCoT (jusqu'à mars 2014) Jean-Michel BONHOMME, Vice-président du syndicat mixte de SCoT (depuis mars 2014) Anne BENZ, Chargée d'études au pôle études urbaines (jusqu'à juin 2014) Arnaud LE MONTAGNER, Directeur d'études pôle études urbaines (depuis juin 2014)
Type d'entité	Syndicat mixte de SCoT

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>Appliquer le SCOT du Pays de Lorient en intégrant la nature dans la ville verte et dense - Vers une prise en charge par les PLU et les opérations d'aménagement</i>
Coût et montage financier	80 000 € (50% Syndicat mixte, 50% MEDDE)
Calendrier	2012-2013

Résumé du projet et des résultats obtenus	Etudes méthodologiques expérimentales sur l'intégration de la trame verte urbaine dans les documents de planification et les projets d'aménagements, sur trois sites de nature différente
Fonctions principales	Cadre de vie et aménagement urbain : améliorer le cadre de vie, création de liens entre les espaces agricole, urbain et littoral : la TVB comme composante structurelle et fonctionnelle de la ville moderne et durable
Autres fonctions concernées par la TVB	Ecologique : approfondir le volet écologique et les enjeux liés aux objectifs de biodiversité pour préciser et compléter la TVB du Scot Sociale : connaissance des besoins, usages, accès, potentiel futur des espaces de nature Sensibilisation : construction d'une culture commune des acteurs locaux sur la TVB multifonctionnelle au cours
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	La méthode des sociotopes expérimentée sur certaines parties du territoire constitue un point d'appui pour l'élaboration de projets d'aménagement et plus globalement pour comprendre le fonctionnement du territoire.

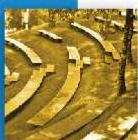
Acteurs concernés	Agence d'urbanisme (AudéLor) maître d'ouvrage du SCoT Bureau d'études naturaliste, universitaires : méthode des sociotopes Associations sur la connaissance de la biodiversité
--------------------------	--

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	Acteurs conviés aux ateliers : acteurs du Scot, élus, techniciens, BE des PLU et opérateurs d'aménagement, DDTM, CAUE, conseil développement Grand public par les enquêtes
Echelle territoriale	Mettre en œuvre la TVB du SCoT dans le PLU et les projets d'aménagement Test de la méthode des sociotopes en cours sur 3 communes
Éléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)	Chaque site, en fonction de son échelle et des projets, a pu être étudié avec une méthodologie plus ou moins approfondie selon : le budget dont dispose la collectivité, les problématiques à traiter. L'investissement et la pédagogie sont les principaux facteurs de réussite de la prise en compte des résultats des études.

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Syndicat Mixte
pour le Schéma de Cohérence Territoriale
du Pays de Lorient



Comment intégrer la **Trame Verte** et **Bleue**

dans les documents d'urbanisme
et les opérations d'aménagement ?

Septembre 2014

Syndicat mixte pour le
Schéma
de **CO**hérence
Territoriale
du Pays de Lorient

Trame verte et bleue

Centre de ressources

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Roubaix

Région Nord-Pas de Calais

Type d'entité	Commune
----------------------	---------

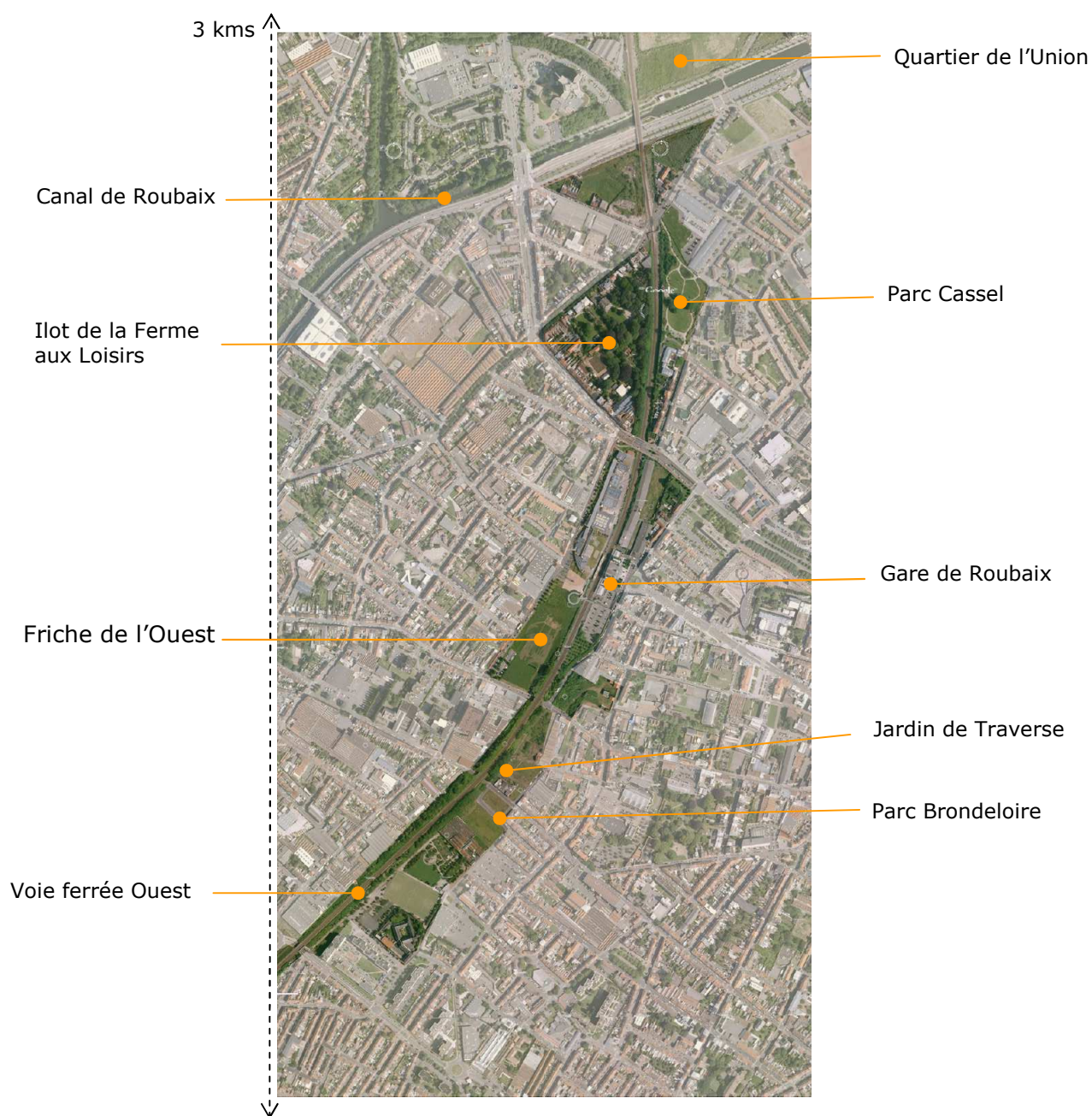
Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>Roubaix, corridor écologique Ouest</i>
Coût et montage financier	<i>480 000 € (21% commune, 37,5% Europe, 41,5% MEDDE)</i>
Calendrier	<i>2012-2014</i>

Résumé du projet et des résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none">- Protection règlementaire des sites avec création d'un EBC et d'une OAP intégrant un Coefficient de Biotope de Surface appliqué aux constructions neuves,- Réalisation des travaux sur le site de la Ferme aux loisirs en cœur de corridor,- Réalisation des travaux sur le parc de Brondeloire dans l'esprit de continuité écologique,- Intégration du corridor dans les projets d'aménagement implantés le long de la voie ferrée.
Fonctions principales	Ecologique : remettre en état et aménager une friche urbaine incluse dans un corridor écologique, enrichir la qualité écologique du site Sociale : transformer un élément de rupture sociale et écologique en élément de connexion et d'identité partagée ; maintenir une vocation sociale, participative et éducative
Autres fonctions concernées par la TVB	Image, attractivité : renforcer l'image de pôle de nature
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	Sensibilisation et participation des habitants et associations

Acteurs concernés	Comité technique (associations, agents des services concernés) et politique (1er adjoint, adjoint au DD et à la participation, élus de quartiers, représentants des 5 conseils de quartiers) Partenariat à toutes les étapes avec associations, habitants et naturalistes : sensibiliser la population, recenser et suivre la biodiversité, actions pour limiter la dégradation du site, gestion et entretien quotidien du site (petit entretien écologique via ateliers participatifs, chantiers insertion etc.) Partenariats opérationnels : RFF, Lille métropole, Etat, Région, Département, représentants d'habitants (comité et conseil de
--------------------------	---

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	quartier), associations notamment naturalistes, services municipaux
Echelle territoriale	Echelle communale : TVB (3 corridors verts et un corridor bleu), plan de référence urbain (2007), outil de mise en cohérence des orientations de développement, de requalification et de mise en valeur de la ville Echelle intercommunale : plan bleu, PLUi
Éléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)	+ Mobilisation transversale car beaucoup de services sont concernés, seule condition pour une effectivité du projet + Pugnacité car projets complexes et longs + Explication d'une vocation à la fois sociale et écologique



Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Lyon

Région Rhône-Alpes

Référents dans le programme	Cloé LAURENT, Technicienne Environnement – Achats durables à la Direction des Espaces Verts Julien SINGER, Chargé de mission auprès de l'Adjoint au Maire, délégué aux espaces verts et au cadre de vie
Type d'entité	Commune

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>Liaisons vertes et quartier nature - Lyon 5^e/ 9^e arrondissements</i>
Coût et montage financier	2 065 000 € (90% commune, 10% MEDDE)
Calendrier	2011-2013

Résumé du projet et des résultats obtenus	Reconstitution d'une continuité écologique : milieux et aménagements d'accueil favorables à la biodiversité, dans le cadre du développement d'un réseau de cheminements piétons à travers les 5 ^{ème} et 9 ^{ème} arrondissements lyonnais.
Fonctions principales	Requalification urbaine et écologique : travaux de renaturation d'un parc , de profilage et sécurisation/accès de chemins piétons existants en respectant la biodiversité et en la renforçant par la création d'un réseau de mares, d'un écuroduc, et la préservation de milieux ouverts.
Autres fonctions concernées par la TVB	Cadre de vie, déplacements : liaison piétonne inter-quartiers Récréative : gestion des espaces verts et végétalisation pour répondre à la demande sociale et à leur usage comme lieux de loisirs/détente Sensibilisation : actions pédagogiques
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	Stratégie globale de la ville de favoriser la biodiversité ordinaire en développant des trames vertes urbaines, par la reconnexion et la requalification d'espaces existants, et de lutter contre les Ilots de Chaleur Urbains.

Acteurs concernés	Associations naturalistes : expertise, conseil à l'aménagement/gestion, formation du personnel, encadrement des chantiers et ateliers participatifs. Comité de suivi : Adjoint au Maire, mairies du 5 ^e et du 9 ^e , direction des espaces verts, associations naturalistes, habitants, partenaires Propriétaires foncier privés : conventions de jouissance foncière ou
--------------------------	--

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	d'occupation temporaire
Echelle territoriale	Articulation avec le SCoT du Grand Lyon (agence d'urbanisme) : un des liens verts de la trame verte du SCoT passe par le site du 5è/9è.
Éléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)	Projet multi-partenarial entre habitants, naturalistes, gestionnaires et concepteurs municipaux à l'échelle de quartier. Sensibilisation des publics et formation à la conception et gestion écologique du SEV.



Mare et hibernaculum pour l'alyte accoucheur, Parc de Champvert, Lyon 5

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Ville de Fontaine

Région Rhône-Alpes

Référents dans le programme	
Type d'entité	Commune

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>Trame verte et bleue participative</i>
Coût et montage financier	119 870 € (33% commune, 25% Europe, 42% MEDDE)
Calendrier	2012-2014

Résumé du projet et des résultats obtenus	<p>Le projet a pour ambition la mise en œuvre d'une trame verte et bleue participative sur le territoire de Fontaine (22 243 habitants).</p> <p>Cette démarche s'est voulue transversale avec l'intégration d'enjeux sociaux, climatiques et urbains à été reconnue par exemple lors des assises nationales de la biodiversité en 2013 et lors des assises de l'énergie et du climat en 2013.</p> <p>Résultats</p> <ul style="list-style-type: none">• Une TVB intégrée<ul style="list-style-type: none">○ Mise en comptabilité du projet de ville avec la TVB○ Dossier TVB prêt à être traduit dans le PLU en cours de révision• Démocratie participative<ul style="list-style-type: none">○ Coproduction du schéma TVB avec les habitants○ Réalisation de la quinzaine du développement durable sur les îlots de chaleur urbaine et l'eau en ville : expérimentation sur l'espace public et ateliers de concertation• Expertise urbaine<ul style="list-style-type: none">○ Formalisation d'un plan arbre et définition d'actions dans le secteur privé et public○ Création d'un schéma directeur de l'eau pour la restauration des cours d'eau enterrés• Sensibilisation<ul style="list-style-type: none">○ Réalisation d'une carte TVB conçue avec des habitants○ Pose de panneaux et signalisation de liaison des parcs
--	---

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Fonctions principales	<p>Ecologique : valoriser la biodiversité ordinaire et reconnecter les espaces de nature, restaurer le réseau hydrologique</p> <p>Aménagement urbain : densifier (PLH) en gardant une attractivité de la ville dense par la création de continuités vertes et pour la mobilité douce</p> <p>Cadre de vie – mobilité : développer les usages de plein air dans le sens d'une équité sociale (jardins partagés, refuge contre bruit, stress et pollution, offre de loisir gratuits et accessibles à tous) et renforcer les mobilités douces</p> <p>Energie-climat : atténuer les canicules urbaines</p>
Autres fonctions concernées par la TVB	<p>Sensibilisation – participation : co-élaboration avec la société civile et les acteurs professionnels et mise en œuvre partagée avec les acteurs locaux.</p> <p>Planification territoriale : intégration progressive de la TVB communale vers les projets d'agglomération (Polarité Nord Ouest, TVB d'agglomération) et SCOT dans une démarche ascendante</p>
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	<p>A partir des travaux réalisés (enquête de perception, cartographie des espaces verts publics et privés, recensement faune flore) et prévus (analyse des enjeux urbains et réglementaires, recensement des espaces contigus à la TVB et de leurs usages), il s'agit de renouveler le projet urbain et de modifier le PLU.</p>

Acteurs concernés	<p>Partenariats : agglomération de Grenoble, FRAPNA, Agence d'urbanisme, conseil général, bailleurs sociaux, ONF, entreprises, La CLE, SIGREDA, associations sportives, habitants</p> <p>Conseil citoyen (200 habitants, élus, associations) : formalisation d'un avis citoyen</p> <p>Atelier habitants (20 personnes) : co-élaboration du projet TVB, aide à la décision</p> <p>Actions de concertations annuelles : démonstrations et tests d'innovations (En 2012 sur îlots de chaleur urbains en lien avec le PCET de l'agglomération, en 2013 sur l'eau en ville avec la LPO et la FRAPNA).</p>
Echelle territoriale	<p>Communale : Cit'ergie, Agenda 21, PLH, Plan local de déplacement, CUCS, Projet Urbain Intégré (projet FEDER), OPAH RU</p> <p>Agglomération : Plan Air Climat Energie territorial + Plan TVB de l'agglomération</p> <p>Ville porte du PNR du Vercors</p>

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Éléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)

Les + :

- Forte mobilisation des habitants
- Projet attendu, très bonne acceptabilité dans un cadre urbain
- Déclinaison de la TVB en prenant en compte le projet urbain en dynamique, les usages et les perceptions des habitants
- Réalisation de schémas directeurs de références structurant pour le projet de ville
- Travail transversal et en dynamique (lien entre les différents services de la ville : développement durable, voirie...)

Les - :

- Dimensions naturalistes à développer
- Décalage entre le temps du projet, le temps des travaux et les attentes des habitants du fait d'une entrée par la planification
- Outils de maîtrise foncière à mobiliser en cadre urbain et référentiel de mise en œuvre TVB à établir (gabarits,...)



Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Immobilière 3 F

Région Ile de France

Type d'entité	Bailleur social
Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	« Nature en Ville » Renforcement des continuités écologiques et médiation auprès des habitants dans un ensemble d'habitat social
Coût et montage financier	275 208,71 € (25 000 € de subvention MEDDE)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2013 – Etudes préalables (diagnostics écologique, usages, patrimoine arboré)• 2014 – Elaboration d'un projet d'amélioration des espaces extérieurs en concertation avec les habitants• 2015 (à venir) – réalisation des travaux, mise en place d'une gestion différenciée et travail de médiation avec les habitants
Résumé du projet et des résultats obtenus	<p>Présentation du site :</p> <ul style="list-style-type: none">- Site d'habitat social 3F localisé à Soisy-sur-Seine qui comprend 2 résidences aux profils contrastés et 298 logements sociaux- Site stratégique du fait de sa proximité avec des corridors et des réservoirs écologiques (Seine, Forêt de Sénart) et de ses qualités intrinsèques (vastes espaces verts, présence d'un bois). <p>Résumé du projet :</p> <p>Projet articulé autour de <u>deux objectifs majeurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- Objectif environnemental → Renforcer la biodiversité du site et son insertion au sein des TVB environnantes- Objectif social → Améliorer le cadre de vie et la qualité d'usages des espaces extérieurs, rapprocher habitants et Nature tout en créant du lien social <p>Actions menées en 2013 et 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Réalisation de diagnostics écologique et social qui ont permis de mieux cerner les attentes des locataires et de mettre en évidence le potentiel écologique du site

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un projet d'amélioration des espaces extérieurs de façon concertée et en intégrant les enjeux environnementaux, paysagers et sociaux (renforcement de l'armature végétale, amélioration des espaces de convivialité et du mobilier, choix de matériaux écologiques, etc.) ; - Elaboration d'un projet de plan de gestion différenciée <p><u>Perspectives 2015 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux - passage effectif en gestion différenciée - mise en place d'un programme d'animations permettant d'accompagner l'évolution des pratiques d'entretien et de faire découvrir aux habitants la biodiversité dans un cadre ludique et convivial
Fonctions principales	<p>Ecologique : contribution des résidences I3F au maillage écologique</p> <p>Social : amélioration du cadre de vie des locataires d'un point de vue de l'agrément visuel et de la qualité d'usages des espaces extérieurs, renforcement du lien social</p> <p>Pédagogique : meilleure connaissance et compréhension des enjeux liés à la biodiversité</p>
Autres fonctions concernées par la TVB	
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	

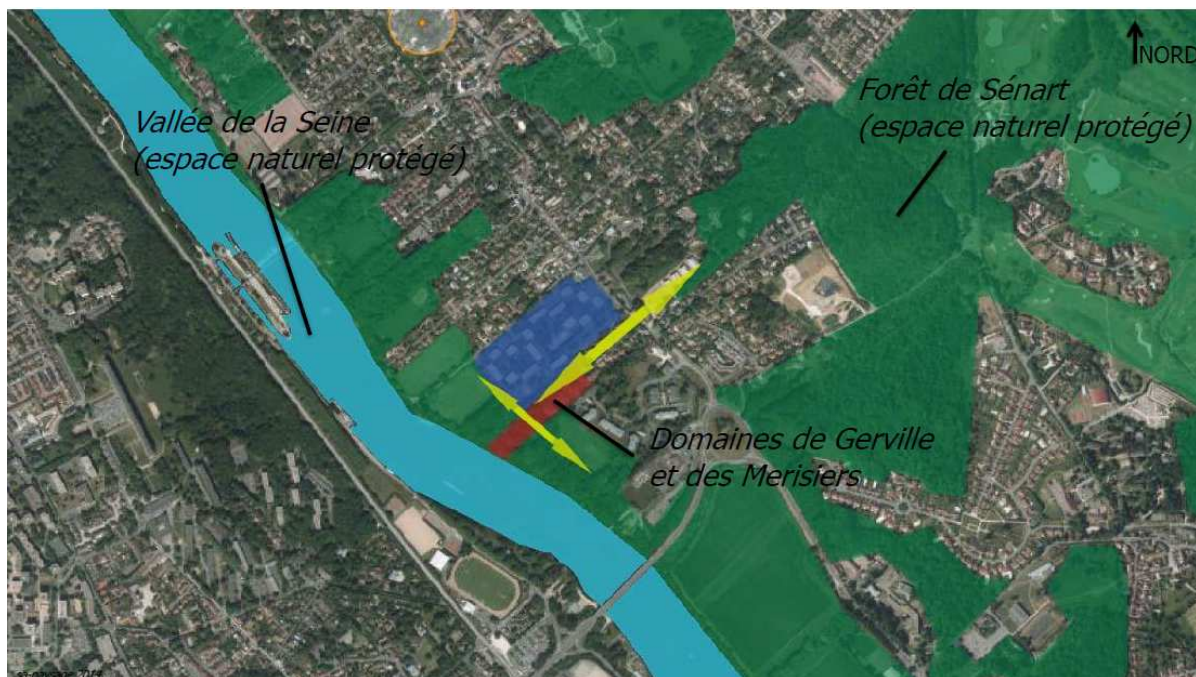
Acteurs concernés	<p>Locataires 3F qui sont les 1° bénéficiaires et qui occupent une place centrale dans le projet à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation d'un diagnostic d'usages - une co-construction du projet avec l'organisation de réunions publiques et d'ateliers thématiques - la mise en place d'un programme d'animations courant 2015 à leur attention <p>Partenariat avec des acteurs locaux dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Ville de Soisy-sur-Seine qui soutient activement le projet - ERON, association locale d'éducation à l'environnement, qui apporte à la fois son expertise écologique et son savoir-faire en matière de sensibilisation à la biodiversité <p>Mobilisation de professionnels aux compétences variées et complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecologues (Philippe Clergeau du MNHN, Bureau d'études
--------------------------	--

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	<p>Urban-Eco, Association ERON)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paysagiste (Agence SA Paysage) - Spécialiste du patrimoine arboré (Silvavenir) - Sociologues (Résonance) <p>Travail partenarial au sein d'I3F entre l'Agence Départementale du 91 et la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage.</p>
<p>Echelle territoriale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echelle locale <p>Projet réalisé à l'échelle des 2 résidences I3F qui représentent un foncier de plus de 6 hectares. Prise en compte des espaces environnants et consolidation de partenariats locaux sur le sujet des TVB</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echelle du patrimoine I3F : <p>Site de Soisy-sur-Seine qui correspond à un des sites pilotes de la démarche plus globale « Nature en Ville » d'I3F. Projet qui vise à enrichir les connaissances et les méthodes de travail en matière de conception et de gestion écologique dans l'objectif d'une réplication ultérieure sur d'autres sites.</p>
<p>Éléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de tenir compte des usages et fonctions d'un espace et de considérer les actions en faveur de la biodiversité dans une démarche globale d'amélioration du cadre de vie (enjeux écologiques à croiser avec enjeux de gestion et d'usages) - Importance de la pluridisciplinarité et des partenariats qui font à la fois la richesse de tels projets mais aussi parfois leur complexité (coordination qui s'avère plus difficile) - Enjeu de maîtrise des coûts de conception et de gestion à considérer

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Les résidences I3F Domaine de Gerville et Domaine des Merisiers, Soisy-sur-Seine



Source : Agence SA-Paysage

Trame verte et bleue

Centre de ressources

*Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes
et bleues urbaines et valorisation de friches*

Saint-Orens de Gameville

Région Midi-Pyrénées

Référents dans le programme	Eliane CUBERO-CASTAN, Maire adjoint au développement durable Sophie CARRE, Responsable du Service Environnement
Type d'entité	Commune

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>Mesurer la fonctionnalité de deux trames vertes en milieu périurbain et définir des actions favorisant leur connectivité</i>
Coût et montage financier	<i>20 340 € (50% commune, 50% MEDDE)</i>
Calendrier	<i>2012-2014</i>

Résumé du projet et des résultats obtenus	<p>L'étude (2012-2014) « Mesurer la fonctionnalité de deux trames vertes en milieu périurbain et définir des actions favorisant leur connectivité » répond à la nécessité de créer des corridors écologiques urbains, afin d'éviter la fragmentation des milieux, et de travailler à la restauration des continuités écologiques, désormais de manière concrète.</p> <p>L'objectif a été de mettre en évidence les obstacles aux déplacements des espèces et d'aboutir à des propositions d'aménagements visant à donner toute leur fonctionnalité à deux corridors écologiques urbains en diminuant la fragmentation des milieux. L'idée de ce projet est de combiner l'outil géomatique et les visites terrains (inventaires) afin de déterminer la localisation des corridors écologiques « optimaux », pour un cortège d'espèces propre aux réservoirs naturels existants sur la commune (milieux fermé et ouvert).</p> <p>Une analyse du tissu urbain a été réalisée via une modélisation avec des outils géomatiques. Puis, des confirmations terrains ont été entreprises avec les partenaires de la ville. Des propositions d'aménagement et de gestion favorables ont ensuite été élaborées par les services avec les partenaires de la ville et enfin validées par le même logiciel.</p>
Fonctions principales	Ecologique : diminution de la fragmentation des milieux
Autres fonctions concernées par la TVB	Amélioration du cadre de vie Appropriation des enjeux de biodiversité Aménagement d'espaces de détente et de loisirs pour les habitants
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	L'analyse par système d'information géographique des obstacles aux déplacements des espèces peut produire des informations utiles pour les opérations d'aménagement et, plus généralement, la connaissance du fonctionnement territorial

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

<p>Acteurs concernés</p>	<p>Naturalistes locaux : inventaire des espaces naturels communaux, confirmations de terrain et proposition de mesures d'améliorations avec la production d'un cahier de synthèse de préconisations d'aménagement et de gestion favorables aux continuités écologiques (Nature Midi Pyrénées)</p> <p>Universitaires : analyse géomatique (ECOTRAMES)</p> <p>Services de la ville : propositions d'aménagement des espaces publics et des propriétés privées dans les corridors identifiés</p>
<p>Echelle territoriale</p>	<p>Etude à l'échelle de la commune, tirant partie de l'expérience de l'aménagement d'une ZAC conçue dans un souci du maintien des continuités et portée par la commune (2004) puis par l'agglomération du Grand Toulouse depuis 2007.</p> <p>Restitution aux collectivités du périmètre du SCoT</p> <p>Mise en œuvre de la gestion différenciée depuis 2011, associant riverains, entreprises, SEM, CG, 2 associations naturalistes, ONF</p>
<p>Eléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)</p>	<p>Préconisations à mettre en œuvre</p> <p>Dispositif d'évaluation à mettre au point</p>



Exemple de proposition d'aménagement d'un axe routier empêchant le passage de la faune, qui peut par contre emprunter un passage souterrain existant : plantation de haies champêtres denses pour accompagner le cheminement, aménagement du souterrain avec un sol perméable en herbe, et absence d'éclairage.

(Extrait du rapport des préconisations de Nature Midi-Pyrénées)

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Montpellier

Région Languedoc-Roussillon

Type d'entité	Commune
----------------------	---------

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>Mise en œuvre de continuités biologiques sur la frange sud-est de Montpellier</i>
Coût et montage financier	453 000 € (56% commune, 44% MEDDE)
Calendrier	2013/2015

Résumé du projet et des résultats obtenus	<p>La ville de Montpellier a mis en place depuis plusieurs années un schéma directeur du Réseau vert pour favoriser la présence de la nature en ville. Au cours de ces avancées, plusieurs études, en particulier celle sur la stratégie de gestion des délaissés urbains, ont mis en évidence le besoin de renforcer les espaces naturels urbains, de les connecter entre eux et avec la périphérie principalement agricole. La Trame Verte et Bleue constitue aujourd'hui la réalisation de ces perspectives de préservation de la richesse écologique également à l'échelle de la ville.</p> <p>A présent, la ville de Montpellier mène la phase opérationnelle du projet de mise en œuvre de la TVB et de reconstitution des continuités écologiques à partir du Réseau Vert et des délaissés, sur la frange Est de son territoire dans un premier temps, qui vient après une longue phase d'étude. A partir des études réalisées, certains sites, en friche pour la plupart, sont apparus comme prioritaires en fonction de leur potentiel d'intégration dans la TVB.</p> <p>Dans le cadre du plan Biodiversité de Montpellier, qui privilégie le lien avec le pôle scientifique local spécialisé dans la recherche sur la Biodiversité et avec le milieu associatif, ce projet fait aussi l'objet d'un partenariat de la ville avec les chercheurs, les associations et paysagistes. Il apparaît indispensable d'associer les différentes compétences professionnelles et les énergies citoyennes pour que la mise en œuvre des connexions écologiques devienne un espace de connaissance, de partage et de responsabilité collective mais aussi une invitation à la diversification des pratiques des montpelliérains liées à la nature dans la ville.</p> <p>Le périmètre d'intervention comprend les grandes continuités du secteur, en particulier le long des cours d'eau du Lez et de la Lironde.</p> <p>Les actions portent sur la mise en place d'expérimentations écologiques et pédagogiques sur 5 sites identifiés de la TVB, avec :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Détermination du principe d'action pour chaque site : quels acteurs,
--	--

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	<p>quels impacts, quelle problématique étudiée, écologique (fragmentation des habitats, plantes invasives . .) et sociale, et quels objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement, gestion et protection des sites (friches de type îlot et grands linéaires). Des mesures de protection des friches d'intérêt: zones plantées denses maintenues impénétrables, ouverture au public réglementée ou dans le cadre de visites encadrées Des aménagements simples et durables selon un cahier des charges tels que la mise en place d'observatoire de la biodiversité, cheminements, plantations, désimperméabilisation des sols... pour remettre en bon état les continuités écologiques et pour permettre la découverte des sites sans les perturber. Des expérimentations de pratiques de gestion novatrices en faveur de la biodiversité et évaluation selon une grille d'indicateurs définie en amont en fonction des objectifs visés selon des critères écologiques et sociaux. ▪ renforcement de la ripisylve des deux cours d'eau, Lez et Lironde, ▪ Création de zones refuges de biodiversité ▪ Animations et signalétique à destination de différents publics (habitants, scolaires) ▪ Séance de formation naturaliste des agents municipaux
Fonctions principales	<p>Ecologique : renforcer le « maillage vert » de la ville en créant des corridors écologiques et valoriser les friches urbaines Cadre de vie : développement de déplacements doux</p>
Autres fonctions concernées par la TVB	Sensibilisation-participation : renforcer les liens avec les associations pour développer le partage de connaissances et la responsabilité collective des espaces de nature
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	Expérimentations de pratiques innovantes en faveur de la biodiversité

Acteurs concernés	<p>Partenariat avec le pôle scientifique local spécialisé dans la recherche sur la biodiversité (CNRS, Cémagref, Agropolis international, Université) : suivi scientifique des sites réhabilités Partenariat avec des associations : ateliers participatifs pédagogiques Recours à un bureau d'études paysagistes</p>
Echelle territoriale	Plan Biodiversité (2010-2020) : plan d'actions comprenant le projet de mise en œuvre des continuités écologiques avec 3 objectifs complémentaires : observer/connaitre, conserver/restaurer, sensibiliser/éduquer. Il intègre 2 projets précédents : le schéma

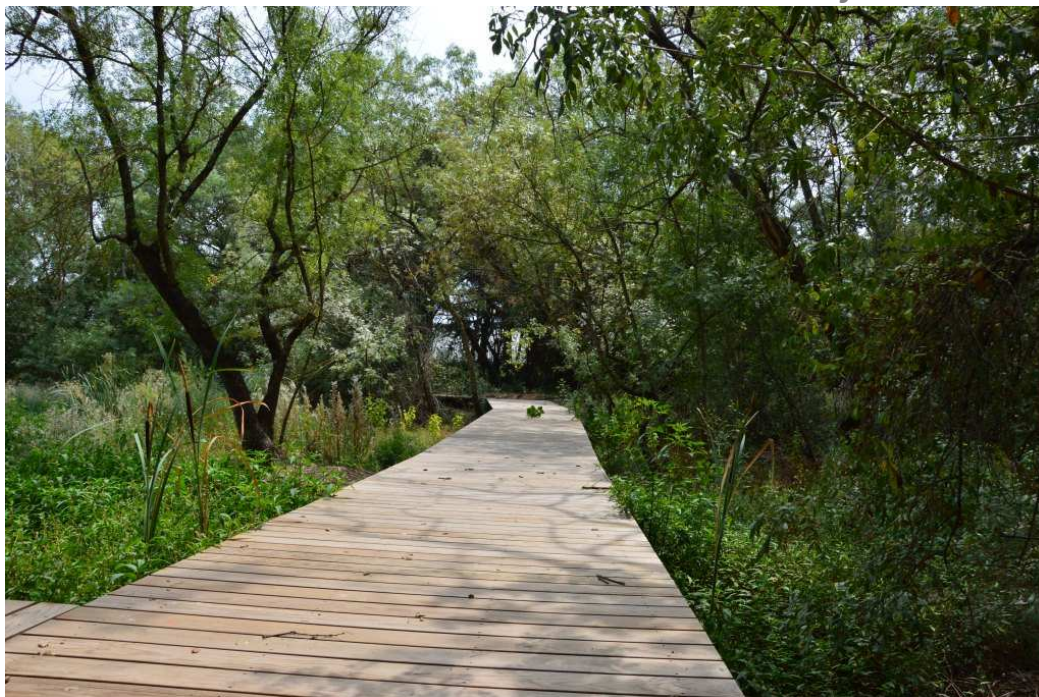
Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	<p>directeur du Réseau vert qui vise à favoriser la présence de la nature en ville et le l'élaboration d'une stratégie de gestion des friches urbaines.</p> <p>Projet urbain durable de Montpellier à horizon 2040 : objectifs écologiques (poumons verts, continuités écologiques, connaître) et sociaux (gestion collective et éducation)</p>
Eléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)	<p>La maîtrise foncière a bloqué la réalisation de certains projets.</p> <p>Les opérations d'aménagements, de gestion et de protection sont en cours de mise en œuvre, nous n'avons pas encore le recul suffisant pour évaluer les effets bénéfiques sur la biodiversité et les objectifs pédagogiques et de sensibilisation.</p> <p>Un premier diagnostic faune et flore des 5 sites a été réalisé en 2013 par des naturalistes. Un deuxième est programmé en 2015 pour noter les évolutions.</p>



Chantier participatif de plantations aux abords de la friche des Pastourelles

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches



Aménagement de la Mare écologique de Grammont

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Argentan

Région Basse Normandie

Référents dans le programme	Hervé LELIÈVRE, Responsable du Service espaces verts Maxime FOUILLARD, Chargé de mission environnement
Type d'entité	Commune

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>La remise en état de la friche du Clos Menou : la mise en valeur d'un cœur de nature au sein de la trame verte et bleue d'Argentan</i>
Coût et montage financier	436 500 € (39% commune, 46% MEDDE, 15% privé)
Calendrier	2011-2012-2013-2014, fin début 2015

Résumé du projet et des résultats obtenus	<p>Le projet a permis d'aménager et protéger un espace de 10 hectares environ. Un vaste secteur, autrefois zone de dépôt de matériaux inertes, a été restauré et nettoyé des débris affleurants. Le bâtiment industriel qui s'y trouvait a été méticuleusement déconstruit. Seule l'ossature métallique a été conservée afin de créer une halle couverte, porte d'entrée du site naturel.</p> <p>Des cheminements perméables permettent de traverser en mode doux le site restauré et de créer des connexions entre quartiers. Des passerelles permettent de franchir les cours d'eau sans entraver la circulation des eaux.</p> <p>Un observatoire de la faune a été installé au pied d'une mare, invitant ainsi les promeneurs à l'observation.</p> <p>Depuis son ouverture au public, le site est très fréquenté et est plébiscité par la population.</p> <p>Il est devenu support pédagogique pour le lycée agricole de Sées.</p>
Fonctions principales	Ecologique et requalification urbaine : l'urbanisation d'Argentan est une rupture dans le corridor biologique de l'Orne auquel le projet cherche à remédier.
Autres fonctions concernées par la TVB	<p>Sociale : créer un lien entre les quartiers connexes</p> <p>Patrimoniale : mise en valeur d'un bâtiment industriel historique en halle couverte</p> <p>Récréative : création de zones de repos et détente</p> <p>Sensibilisation : organisation de manifestations</p> <p>Déplacements : création de 2 cheminements doux traversant</p> <p>Foncière : programme d'acquisition foncière des terrains bordant l'Orne (30 ha)</p>
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	<p>Sportive : le site permet de pratiquer la course à pied et la marche</p> <p>Hydraulique : la maîtrise foncière des berges de l'Orne permet de veiller au bon écoulement des eaux par une veille accrue du service des espaces verts. Les embâcles éventuels sont retirés très rapidement</p>

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	suite à leur constatation.
Acteurs concernés	<p>Lycée agricole CPIE Ville-porte du PNR (rôle de zone d'expérimentation et de vitrine) Conservatoire des EN : convention pour gestion écologique pastorale d'une parcelle humide et pour suivi floristique et faunistique En projet : convention LPO en vue d'un plan de gestion spécifique</p>
Echelle territoriale	<p>Projet "rivière - au fil de l'Orne" : le fil rouge structurant de la TVB est l'Orne PPRI PLU doit définir le projet d'urbanisation avec l'enjeu de créer une zone tampon entre la zone pavillonnaire et le cœur de nature</p>
Éléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)	<p>Le projet est très populaire sur Argentan car il est ouvert à tous et permet de découvrir des zones naturelles en cœur de ville. Le site est également une réussite écologique puisqu'il contribue au maintien d'espèces menacées. Le site permet en outre de préserver des espaces sensibles en régression. La difficulté sera à l'avenir de maintenir les équipements (cheminements, passerelles, ...) constamment en bon état, puisque ce projet est réalisé sans moyens humains supplémentaires. Une veille technique, tant sur la gestion du patrimoine naturel, que sur les équipements est nécessaire afin de garantir la préservation de la biodiversité en bonne intelligence avec les activités humaines.</p>

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches



Pose de caillebotis pour franchir les espaces marécageux



L'ouvrage terminé, le site a cicatrisé en moins d'une saison

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches
Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne

Région Ile-de-France

Référents dans le programme	Laurent SAUERBACH, Président Éric MAISON, Directeur général des services techniques, de l'environnement et des transports
Type d'entité	EPCI à fiscalité propre

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	1. <i>Actions en faveur de la biodiversité aux lacs de l'Essonne</i> 2. <i>Le jardin planétaire</i>
Coût et montage financier	1. 90 000 € (27,3% CA, 72,7% MEDDE) 2. 84 500 € (27,3%, 72,7% MEDDE)
Calendrier	1. 2012-2013 2. 2012-2013

Résumé du projet et des résultats obtenus	<p>La Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne est engagée depuis fin 2008 dans une démarche écologique locale. Celle-ci a pour priorité la restauration de la biodiversité au travers de trames vertes et bleues déclinant une stratégie paysagère de gestion.</p> <p>Parmi ses actions, la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne a commandé au cabinet Coloco une étude stratégique de gestion des espaces de nature en ville. Le résultat de ce travail était une proposition de 15 projets d'actions en faveur de la biodiversité. Il s'agissait d'opérations de remise en bon état écologique de différents espaces du territoire de la collectivité. Huit de ces 15 projets ont été identifiés comme prioritaires et une première phase de contribution citoyenne les concernant a donc été engagée en 2013. En effet, un des objectifs principaux, mis à part bien entendu la réalisation de sites en faveur de la biodiversité contribuant à la trame verte et bleue, est de permettre aux habitants de réinvestir certains lieux, de renforcer, voire de recréer un lien avec la nature. Les inciter à contribuer aux réflexions, à agir lors de mini ateliers de terrain semblait donc une étape fondamentale dans ce processus.</p> <p>Concernant les huit sites identifiés, il s'agissait, pour la ville de Viry-Chatillon, du quartier de la place François Mitterrand, du Grand Bois des Coteaux de l'Orge et de l'espace naturel Duparchy et, pour la ville de Grigny, de la sapinière, de la plaine centrale de la Grande Borne, du parc Piketty, de la plaine de l'Arbalète et des Chaulais.</p> <p>En parallèle des actions de remise en bon état écologique, la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne développe de nombreuses actions d'information et de sensibilisation liées à la</p>
--	---

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

biodiversité. Les actions suivantes ont particulièrement été soulignées lors de l'appel à projet :

- le jardin de la biodiversité présente la richesse faunistique et floristique du territoire communautaire ;
- l'école du jardin planétaire pour rendre accessible au grand public la compréhension de son environnement à travers des actions de connaissance et d'apprentissage, des actions de participation citoyenne et un théâtre du jardin planétaire ;
- l'écopâturage en tant que mode de gestion des espaces naturels ;
- un vadémécum sur la biodiversité pour répondre aux principales questions en matière de biodiversité ;
- l'implication notamment des habitants dans la collecte de données de terrain (papillons, plantes de la rue...) à travers des actions de sciences participatives.
- La rédaction d'une charte concernant l'entretien des espaces verts privés (bailleurs, entreprises...)
- La refonte du concours Jardins et Balcons fleuris, rebaptisé « Nature en ville » afin de promouvoir la biodiversité et le respect de l'environnement chez les particuliers.

Mais ces actions ne sont que des exemples parmi d'autres des activités que la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne initie sans cesse en faveur de la biodiversité et qui sont susceptibles de répondre aux exigences de l'appel à projet. Certaines de ces actions ont ainsi évoluées au cours de la réalisation de l'appel à projets.

Bilan de la contribution citoyenne menée en 2013 sur la trame verte et bleue des Lacs de l'Essonne

Le 08 décembre 2012 a eu lieu la séance de lancement du projet, en présence du président de la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne et des habitants.

Au cours des rencontres et des ateliers qui se sont déroulés tout au long de l'année 2013 (rencontres en salle, balades urbaines, ateliers d'herborisation), l'objectif était de récolter les sentiments, les désirs, les envies, les besoins mais aussi les craintes des habitants quant au devenir de ces espaces. Il était important de toujours replacer l'objectif de préservation et de création de continuités écologiques au cœur des discussions tout en garantissant une bonne prise en compte des usages des espaces faits par les habitants. L'Homme reste au cœur de cette nature urbaine et ne peut en être déconnecté.

De manière à lier l'ensemble des sites pilotes du projet, deux balades à vélo ont été organisées lors de la fête des lacs. L'objectif était d'identifier la trame verte et bleue du territoire et ses enjeux à travers les sites pilotes. Un véhicule facilement identifiable, l'agglosphère, à également été acquis comme outil innovant de communication : au gré des ateliers, il est utilisé comme lieu de rendez-vous pour échanger

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

ensemble sur la trame verte et bleue des lacs de l'Essonne et les continuités écologiques.

Concrètement, en parallèle de la concertation avec les habitants, diverses choses ont été réalisées : des bassins d'infiltration et de rétention ont été créés aux abords du bois des Coteaux de l'Orge ; le projet ANRU actuellement en cours de réalisation dans le quartier adjacent au bois va également prendre en compte le rôle du bois dans la Trame Verte et Bleue ; la préparation du projet de réaménagement de la Plaine Centrale de La Grande Borne intègre également la dimension trame verte à travers le choix des essences et la gestion future du site ; la Sapinière propose aujourd'hui un lieu agréable et champêtre où la gestion permet à la biodiversité de s'exprimer tout en laissant la possibilité au promeneur de s'introduire dans cette nature...

La thématique de la trame verte et bleue en zone urbaine reste complexe à appréhender, notamment par les habitants. La collectivité a donc fait le choix de travailler sur sa multifonctionnalité en mettant en exergue l'aspect social de la trame verte. L'ensemble des réflexions menées n'ont certes pas abouties pour tous les sites ciblés à l'origine et beaucoup de travail reste à accomplir mais l'on peut d'ores et déjà noter des pistes de progression pour le futur. Ainsi, lors des différentes rencontres réalisées à ce jour sur l'ensemble des sites, une thématique commune à au moins trois des projets a vu le jour, celle des jardins partagés. Sur le site de la sapinière, un potager commun est déjà en pleine activité. Sur l'espace de la plaine centrale de la Grande Borne, le jardin de l'Ellipse s'agrandit et continue de faire des émules. Sur le site des Chaulais, le maire de Grigny a souligné sa volonté d'y créer une dynamique de jardins, éventuellement partagés, même s'ils ne pourraient se faire tout de suite. Et ceci sans compter les divers potagers en « libre-service » mis en place par la Communauté d'agglomération à travers le territoire. Un travail commun sur ce sujet est donc à creuser, les jardins partagés permettant de « connecter » divers lieux de la ville.

Il est également important de souligner le progressif impact de la politique trame verte et bleue dans le fonctionnement de la collectivité. Au cours de ces deux dernières années, il est en effet intéressant de constater que le personnel s'est impliqué graduellement dans les réflexions menées sur le sujet, en particulier les équipes projets des deux programmes ANRU, la Grande Borne et les Coteaux de l'Orge. Dorénavant, l'angle de la trame verte est systématiquement abordé dans les discussions. Encore parfois marginale, la mise en œuvre de cette politique nécessite du temps mais ne fait que progresser.

Bilan des actions d'accompagnement de la mise en œuvre de la trame verte et bleue en milieu urbain

Travail autour du jardin de la Biodiversité (signalétique renforcée, création d'un jeu de memory pour découvrir la biodiversité du jardin), animations au sein de l'École du Jardin Planétaire afin de faire découvrir la biodiversité du territoire aux habitants, activité

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

d'écopâturage, réalisation d'ouvrages sur la biodiversité (vademecum de la biodiversité, abécédaire de la biodiversité), promotion des sciences participatives, projet de charte de gestion durable des espaces extérieurs situés sur les propriétés privées, études sur la désimperméabilisation, sur le plan de gestion des lacs, sur la gestion différenciée... Autant d'actions mises en œuvre sur le territoire de la collectivité, accompagnant la démarche de trame verte et bleue communautaire.

A travers l'ensemble de ces activités, l'objectif de la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne est d'offrir aux habitants et au personnel, les moyens de s'approprier le territoire, de découvrir son patrimoine naturel et de s'interroger sur le devenir de son cadre de vie. Le thème sous-jacent est bien sûr la biodiversité mais grâce au Grenelle de l'environnement et aux documents d'urbanisme comme le SRCE et bientôt les PLU, la fonctionnalité de cette biodiversité sera prise en compte à travers la trame verte et bleue. Il ne sera plus question seulement de nature en ville mais bien de communautés d'êtres vivants à préserver dans leur ensemble. Il est fondamental que les citoyens prennent conscience de l'importance de la biodiversité en zone urbaine et pas seulement celle des grands espaces verts tels que les parcs. Chacun, à son échelle peut agir pour lutter contre la fragmentation et les projets d'appropriation de l'espace public par les habitants doivent être encouragés sous certaines conditions. De nombreuses actions peuvent encore être menées et la collectivité s'attachera à les promouvoir et les soutenir dans une dynamique de valorisation de la biodiversité renouvelée.

Bilan de l'appel à projet pour la collectivité

L'appel à projet « Élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches » a vraiment constitué un atout pour la collectivité pour plusieurs raisons :

- En permettant à la collectivité de **renforcer sa réflexion sur la trame verte et bleue**. Initiée avant l'appel à projet, cette réflexion n'était pas encore aboutie et se focalisait surtout sur la fonction sociale de la trame verte et bleue. Si cette fonction reste au cœur du projet de par le contexte particulier du territoire, la fonction écologique n'est dorénavant jamais oubliée et mise en avant. L'organisation de comités de suivi réguliers a également permis de faire des mises au point continues et de remettre en perspective les projets locaux dans le cadre de la trame verte et bleue, et ceci en permanence.
- En permettant une **sensibilisation progressive des agents de la collectivité**. Conjointement avec l'adoption du SRCE, l'appel à projet a permis de valoriser la biodiversité en interne, de montrer tout l'intérêt de travailler sur la trame verte et bleue et à quel point il était inévitable dorénavant de l'intégrer dans les projets d'aménagement. Beaucoup de travail reste encore à faire, notamment sur les liens à tisser avec les services urbanismes des

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	<p>communes mais la collectivité est d'ores et déjà sur la bonne voie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En permettant une certaine reconnaissance de la collectivité sur la thématique de la biodiversité. L'appel à projet a entraîné la participation de la collectivité au groupe de travail piloté par Etd (Centre de ressources du développement territorial) sur la multifonctionnalité de la Trame Verte et Bleue. Cette participation a alors elle-même entraînée un renouvellement de partenariats : des liens ont été créés avec l'ODBU de Seine-St-Denis et la collectivité va ainsi participer aux 24H de la Biodiversité en 2014 ; une nouvelle convention de gestion va être établie avec Eau de Paris concernant les aqueducs de la Vanne et du Loing qui va prendre en compte une gestion durable de leur emprise (la gestion actuelle a ainsi inspiré un projet de convention d'Eau de Paris avec les communes de Lisses, Villabé et Courcouronnes)... • En facilitant les contacts avec les EPCI voisins, en particulier avec la Communauté d'agglomération Evry Centre-Essonne en cours de réalisation de son schéma directeur de la biodiversité. En effet, la trame verte et bleue ne s'arrête pas aux frontières de la collectivité mais doit s'étendre, se connecter aux projets voisins. • En permettant de travailler à un enrichissement de la biodiversité, à un bénéfice écologique. Même si la collectivité était d'ores et déjà engagée dans cette démarche et qu'elle l'aurait poursuivie même sans être lauréat de l'appel à projet, il n'en reste pas moins que ce dernier a facilité les choses et a certainement permis de les accélérer. <p>Le chantier de la trame verte et bleue nationale n'en est qu'à ses débuts et la collectivité a encore beaucoup de travail pour la mettre en œuvre localement. Mais la dynamique est lancée et la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne ne s'arrêtera pas là.</p>
Fonctions principales	Requalification urbaine : intervention sur la sapinière, la grande borne, le bois des coteaux de l'Orge, le bois de l'Arbalète et le quartier de la place François Mitterrand sur les 2 communes de l'agglo
Autres fonctions concernées par la TVB	Sociale : favoriser le lien social au sein des quartiers sur les sites des projets, concilier les attentes de la population en termes d'usages et le respect de l'environnement
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	Déplacements : cheminements doux et voie nouvelle Connaissance écologique : inventaires floristiques et faunistiques
Acteurs concernés	Réseau Essonnien de la biodiversité (réseau informel animé par la CA) MNHN Intervenants prévus dans le cadre de l'école du jardin planétaire

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	<p>Bureau d'études pour la création de la trame écologique CAUE 91, convention avec ENSP sur 1 site, 2 communes Concertation entre techniciens aggro/communes Population : collaboration aux projets et participation à la mise en œuvre par des micro-actions (plantations etc.)</p>
Echelle territoriale	<p>Echelle de l'agglomération : démarche écologique locale depuis 2008 pour restaurer la biodiversité au travers de trames et parcours écologiques. Echelle des communes concernées : maîtrise foncière des sites, dispositif ANRU</p>
Éléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)	<p>Difficulté d'appréhension de la thématique trame verte et bleue par les différents acteurs et notamment par les habitants. Nécessite d'utiliser d'autres fonctions de la TVB pour aborder le sujet.</p>



Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Eau de Paris

Région Ile-de-France

Référents dans le programme	<p>Florence SOUPIZET, chef du pôle Programmation, études et investissements liés à l'environnement à la Direction de l'ingénierie et du patrimoine</p> <p>Gabrielle POLLET, responsable réglementation et environnement au sein du pôle Programmation, études et investissements liés à l'environnement</p> <p>Anne PRUVÔT, chargée de mission biodiversité d'Eau de Paris à la Direction de la Ressource en eau et de la production, service de protection de la ressource</p>
Type d'entité	Etablissement public industriel et commercial

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>Au fil de l'eau, vers une trame verte et bleue pour Eau de Paris</i>
Coût et montage financier	<i>Coût du projet : 153 000 € HT (73 % Eau de Paris, 27 % MEDDE)</i>
Calendrier	<i>2012-2013</i>

Résumé du projet et des résultats obtenus	<p>Projet : élaborer une stratégie de préservation de la biodiversité dans toute l'activité d'Eau de Paris et sur tout son territoire, en donnant une importance particulière au rôle de trame verte et bleue potentiellement joué par son patrimoine (grâce à sa linéarité et à son rayonnement dans toute l'Île-de-France et au-delà, d'une part, et au lien qu'il constitue entre les milieux urbain, périurbain et rural grâce à la diversité des territoires traversés, d'autre part).</p> <p>Résultat : stratégie biodiversité 2014-2020, avec un plan d'actions dont la mise en œuvre a débuté en 2014.</p>
Fonctions principales	Ecologique : mettre le patrimoine de la régie (emprises d'Eau de Paris et espaces les jouxtant) au service de la circulation écologique et plus globalement de la préservation et de la restauration de la biodiversité.
Autres fonctions concernées par la TVB	<p>Cadre de vie, paysage : améliorer le cadre de vie aux abords des sites d'Eau de Paris, notamment en milieu urbain. Pour certains sites il s'agit d'une amélioration sous l'angle paysager uniquement car pas d'accès permis aux espaces ; pour d'autres, ouverts au public (exemple : aqueducs enherbés accessibles sur la majeure partie de leur linéaire), la restauration écologique du milieu en vue d'en améliorer la qualité de TVB l'améliore aussi en tant que lieu de promenade.</p> <p>Sensibilisation : agents, grand public et professionnels</p>
Autres fonctions mobilisables	Climatique, qualité de l'air : contribuer à améliorer l'environnement grâce aux services écologiques (abaissement de la température,

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

de manière plus indirecte	dépollution de l'air, épuration de l'eau, pollinisation)
Acteurs concernés	<p>Association des parties prenantes à l'élaboration de la TVB (Ville de Paris, gestionnaires, porteurs de projets publics et privés, Natureparif, associations, etc.)</p> <p>Collaboration avec les collectivités pour mettre le réseau d'Eau de Paris au service de leur démarche de TVB</p> <p>Instaurer un réseau d'échanges entre spécialistes et acteurs locaux publics (ONF, Agence de l'eau, PNR, MNHN, Ville de Paris) et privés</p> <p>Renforcer partenariats existants avec les CG 77-94, la Région</p>
Echelle territoriale	<p>EPIC de la ville de Paris : rayonnement à l'échelle Île-de-France et au-delà Yonne, Eure, Eure-et-Loir</p> <p>Actions ponctuelles pour la biodiversité déjà mises en œuvre</p> <p>Articulation avec les projets des collectivités attenantes et implication des entreprises travaillant pour Eau de Paris (critères dans les marchés, objectifs de restauration des continuités écologiques dans les études environnementales préalables aux travaux, ...)</p>
Éléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)	<p>Ce projet a permis un travail transversal impliquant des personnes issues de diverses directions d'Eau de Paris, non nécessairement habituées à travailler ensemble. En synergie avec d'autres actions menées en parallèle (inventaires écologiques, étude pour la végétalisation d'ouvrages), il a permis de commencer à diffuser le souci de préservation de la biodiversité et de restauration des continuités écologiques au sein de l'entreprise, parmi les services pour qui ces questions n'étaient pas familières. Les ateliers participatifs organisés au cours de l'élaboration de la stratégie et les visites de terrain ont permis l'implication des exploitants des sites.</p> <p>Le travail avec un bureau d'études pour l'élaboration de la stratégie a été enrichissant mais aussi difficile par moments, les spécificités des sites et de l'activité d'Eau de Paris n'ayant pas été toujours bien comprises, ce qui a engendré un travail très important de relecture et correction des documents par Eau de Paris tout au long de l'élaboration de la stratégie. L'imposition d'un temps passé plus important sur le terrain pour que le bureau d'études prenne mieux connaissance des sites, la fourniture par Eau de Paris dès le début de la mission de tous les éléments utiles au prestataire pour prendre connaissance de l'activité de manière approfondie, ainsi qu'une plus grande précision du travail du prestataire pour se positionner au plus près de l'activité de la régie, pourraient être des éléments d'amélioration pour une mission de ce type à l'avenir.</p>

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches



Aqueduc de l'Avre à Montreuil-sur-Eure

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Saintes

Région Poitou-Charentes

Type d'entité	Commune
----------------------	---------

Intitulé du projet lauréat à l'appel à projets du ministère	<i>Des partenaires pour tisser un réseau de biodiversité</i>
Coût et montage financier	<i>39 000 € (50% commune, 50% MEDDE)</i>
Calendrier	<i>2011-2013</i>

Résumé du projet et des résultats obtenus	<p>De manière générale l'obtention de cette subvention s'intègre dans un projet d'évolution des modes de gestion des espaces verts. Dans le cadre de ce changement, amorcé depuis quelques années, la Ville de Saintes travaille en partenariat avec l'Association Nature Environnement 17.</p> <p>Plus précisément, le projet avait pour objectif de sensibiliser les habitants et le jeune public à la préservation de la biodiversité locale. L'obtention de ce financement a notamment permis de publier le Carré Nature, un ouvrage qui présente la biodiversité ordinaire et extraordinaire présente sur la commune et faisant partie intégrante de la Trame Verte et Bleue.</p> <p>De plus, afin d'accompagner les agents du service Espaces Verts dans l'évolution de leur métier et leur permettre une compréhension des enjeux écologiques, les agents ont été sensibilisés à travers des visites de terrain et un plan de formation.</p>
Fonctions principales	<p>Ecologique : plan de gestion et de reconnexion des espaces naturels de la Ville</p> <p>Pédagogique : sensibilisation du public et les agents à la notion de biodiversité et à la gestion différenciée des espaces verts</p>
Autres fonctions concernées par la TVB	Cadre de vie : Préservation et aménagement d'une prairie inondable (La Pallu) pour en faire un lieu de promenade tout en ayant conscience des risques de conflits d'usages.
Autres fonctions mobilisables de manière plus indirecte	Intégration de la TVB dans les orientations stratégiques d'aménagement et de développement du territoire

Acteurs concernés	Partenariat avec une association naturaliste : soutien technique au service espace vert, sensibilisation des agents sur l'impact de leurs pratiques, évaluation du potentiel biologique de certains sites,
--------------------------	--

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

	<p>préconisations de gestion</p> <p>Groupe de travail (Services de la Ville, Conseil Régional, LPO, Association naturaliste NE 17, Conseil Général, Fédération des pêcheurs): demande de classement d'une prairie inondable communale en Réserve Naturelle Régionale</p>
Echelle territoriale	<p>La ville est un maillon écologique d'un territoire plus vaste (marais, estuaire et grandes cultures)</p> <p>PLU en cours de révision, PRU sur 4 quartiers, ZPPAUP, intégration de la TVB au PLU de 2013</p> <p>Projet d'aménagement et de valorisation d'une coulée verte et bleue autour du fleuve Charente</p>
Éléments à retenir (facteurs de réussite, difficultés...)	<p>Le projet d'accompagnement des agents s'est avéré utile et efficace. Le personnel formé cerne et connaît mieux les espèces animales et végétales qu'il rencontre au quotidien sur le terrain.</p> <p>Distribué à 1 500 exemplaires, le « Carré Nature » a été utilisé comme support pédagogique par de nombreuses écoles élémentaires. Les Saintais ont apprécié l'ouvrage, toutefois la fiche inventaire n'a pas rencontré le succès escompté.</p>

Lauréats de l'appel à projets : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

SAINTES

CARRÉ NATURE

Je parcours ma ville

Le monde vivant à portée de crayon




Saintes

Trame verte et bleue

Centre de ressources